

## ACTUALITÉ ET MODERNITÉ DE L'ÉCONOMIE SOCIALE



*Par François SOULAGE*

La question de l'emploi domine tout le débat politique et social et l'Économie Sociale, forte de son histoire, a beaucoup de réponses à apporter. Elle peut offrir quelques solutions originales, celles d'organisations mues par des logiques autres que celles du profit immédiat.

Les grandes entreprises des secteurs classiques ne verront plus de créations massives d'emplois. Elles sont engagées dans des secteurs à très forts gains de productivité du travail, très exposées à la concurrence internationale et aux conséquences de progrès technologiques et de communication.

Même si les nouvelles technologies provoquent des créations d'entreprises, le solde en matière d'emploi de cette révolution est négatif. Les questions qui se posent sont donc de savoir comment gérer ces pertes d'emplois, comment participer à la création de nouvelles entreprises, comment orienter ou réorienter les salariés vers de nouvelles activités ? C'est en effet dans la création de nouvelles entreprises ou activités qui répondent aux nouveaux besoins de la population qu'il faut voir l'avenir de l'emploi. Les possibilités ouvertes à nos entreprises d'Économie Sociale dans ce domaine sont très importantes.

En effet, coopératives, mutuelles et associations sont avant tout fondées sur la réponse à des besoins sociaux et l'existence de groupes qui s'organisent pour y répondre. Leur statut juridique leur permet de privilégier l'avenir à moyen terme par rapport au court terme, sans être soumises aux contraintes des analystes boursiers. Elles peuvent prendre des risques à horizon de quelques années. Elles ne peuvent pas faire l'objet de "raids" comme on a pu l'observer ici ou là, et, il y a peu, dans le secteur des assurances. Elles ont su résister aux tentatives de banalisation et de mondialisation si chères aux partisans du tout marché. La recherche de la dimension pertinente, n'a d'autre objectif que d'assurer l'avenir de l'entreprise et celui de son personnel. L'entreprise d'Économie sociale tente de mettre d'abord en avant la question de l'emploi plus que celle du profit.

Des coopératives et des associations se créent en permanence dans de nouveaux services (assistance à domicile, gardes d'enfants, travaux au domicile, activités liées à l'environnement, insertion par l'économie), se reposant sur la mobilisation de moyens matériels et financiers locaux et de solidarité (les produits de placements éthiques et de partage, les Cigales, La Nef, La Caisse Solidaire du Nord Pas de Calais...).

Elles participent à toutes les formes d'insertion par l'économique, aident au regroupement de petites entreprises du commerce indépendant, développent de nouveaux mécanismes de mutualisation des risques. Cette Économie Sociale ne se limite donc pas à ce que l'on appelle l'Économie Solidaire qui en est une composante, souvent la plus avancée en termes d'innovation sociale.

.../...

Mais, les conditions de développement de l'Économie Sociale aujourd'hui ne sont pas toutes réunies pour qu'elle puisse jouer le rôle que l'on attend d'elle.

Si le secteur de l'Économie Sociale est très fort dans plusieurs domaines (agriculture, banques, assurances par exemple) où elle réussit à créer des emplois, là où ses concurrents ne cessent d'annoncer des plans sociaux, d'autres sont porteurs d'avenir. Celui, par exemple, de la protection sociale qui constitue et constituera désormais un champ d'action privilégié, celui des services à domicile, ou des services dits de proximité..., tous domaines où les partenariats méritent d'être redéfinis ou définis ; car la marge d'action des mutuelles est limitée par les décisions concernant la sécurité sociale, et celle des associations dépend des décisions financières et budgétaires qui leur échappent, comme la fixation des prix de journée ou le taux horaire des prestations. Leur capacité de création dépend de la marge de manœuvre qui pourrait leur être accordée. Plus généralement, dans un monde dominé par les mouvements de capitaux spéculatifs, les entreprises de l'Économie Sociale doivent compter sur leurs résultats pour se doter en fonds propres, et trop peu d'innovation ont vu le jour en ce domaine.

Deux conditions sont nécessaires pour que l'Économie Sociale tienne sa place :

1. La première est remplie : le secteur a su s'organiser. A travers les institutions dont il s'est doté, GNC pour les coopératives, CPCA pour les associations, GEMA pour les mutuelles d'assurances, FNMF pour les mutuelles de santé et la prévoyance, CNMCCA pour le secteur agricole, CCOMCEN pour le secteur de l'Éducation Nationale, il dispose maintenant des organisations professionnelles qui sont, pour les pouvoirs publics, des interlocuteurs organisés, porteurs de projets de développement.
2. La seconde est précisément que les pouvoirs publics donnent toutes leurs chances à ces formes particulières d'entreprises. Les premiers gouvernements de gauche en 1981 ont donné au secteur les outils que celui-ci demandait. La liste est impressionnante : Délégation à l'Économie Sociale, Comité Consultatif de l'Économie Sociale, lois de modernisation des statuts coopératifs, modifications du Code de la Mutualité, création du Titre Participatif, création de l'IDES (Institut de Développement de l'Économie Sociale), Rendez-vous Européens de l'Économie Sociale, CNVA, etc.

Depuis lors, le mouvement s'est peu à peu ralenti et c'est fort regrettable car beaucoup de dossiers demeurent ouverts : celui du statut, de la fiscalité, d'outils de solvabilisation de la demande. Il serait grave que l'on n'utilise pas pleinement les capacités de ces entreprises dans le domaine de la lutte contre l'exclusion, pour le développement local ou l'organisation des petites entreprises commerciales et artisanales ou encore pour créer des activités dans des secteurs très innovants.

Nous souhaitons de Lionel Jospin et de Martine Aubry, les mêmes initiatives et les mêmes efforts que ceux menés en leur temps par Pierre Mauroy et Michel Rocard, pour que l'Économie Sociale puisse être, comme nous l'espérons tous, instrument de progrès économique et social.

Signataires :

- ✓ Gérard ANDRECK, Directeur général MACIF
- ✓ Jean BASTIDE, Directeur général FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX
- ✓ Pascal DORIVAL, Directeur général CHEQUE DOMICILE
- ✓ Jean GAUTIER, Secrétaire général CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SCOP
- ✓ Thierry JEANTET, Directeur général EURESA
- ✓ Jacques LANDRIOT, Président directeur général CHEQUE DEJEUNER
- ✓ Gérard LESEUL, Secrétaire général adjoint CJDES
- ✓ François SOULAGE, ancien Délégué à l'Économie Sociale, Président directeur général IDES